

FORMATION MÉTIER : NOUVELLE NOMENCLATURE VPH - PRESTATAIRES

OBJECTIFS :

- S'approprier la nouvelle nomenclature
- Mettre à jour ses connaissances en matière réglementaire afin de conseiller, louer et vendre des Véhicules pour Personnes Handicapées
- Connaître et respecter les parcours de prise en charge dans le cadre de la vente, de la location de VPH

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Diaporama ;
- Supports pédagogiques des cours ;

Formatrices spécialisées dans la réglementation VPH :

Fabiola LAURENT
Responsable UEFD

Laura TAIONI
Adjointe responsable UEFD
Documentaliste

TARIF

200€ en visioconférence

250€ en présentiel

PROGRAMME DE LA FORMATION



Nouvelle nomenclature VPH

- Classes et catégories de VPH
- Les VPH à l'achat
- Les adjonctions et PAP
- Les cumuls
- Les renouvellements
- La location des VPH
- Les forfaits MAD et livraison
- Les réparations
- Les garanties
- Les VPH et le code de la route

Evaluation des acquis de la formation

Certificat de réalisation

DURÉE DU STAGE

½ journée en visioconférence de 9h00 à 13h00

OU

½ journée en présentiel de 9h00 à 13h00

LIEU de STAGE en présentiel :
CERAH ,1, Bellevue
57147 Woippy

PUBLIC CONCERNÉ

Les pharmaciens d'officine ;
Les prestataires délivrant des dispositifs médicaux
Et les professionnels concernés par le handicap moteur

PRE-REQUIS

Formation VPH au CERAH fortement conseillée

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et malentendantes.
Des mesures d'aide adaptées à une situation de handicap peuvent être proposées selon le besoin.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

CALENDRIER 2025

En visio :

29 avril 2025 matin
6 mai 2025 matin
5 juin 2025 matin
16 septembre 2025 matin
3 octobre 2025 matin
7 novembre 2025 matin
28 novembre 2025 matin

En présentiel

4 avril 2025 matin
20 juin 2025 matin
17 octobre 2025 matin